



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Moyen-Orient

Question au Gouvernement n° 2325

Texte de la question

OPÉRATION CHAMMAL

M. le président. La parole est à M. Jean-René Marsac, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jean-René Marsac. Ma question s'adresse à M. le ministre de la défense. Le 19 septembre dernier, la France effectuait ses premières frappes aériennes en Irak, et déclenchait l'opération Chammal contre Da'ech. Vendredi dernier, le ministre des affaires étrangères, Laurent Fabius, a salué les progrès remarquables des forces de sécurité intérieures irakiennes, qui ont repris la ville de Baïji, à 200 kilomètres au nord de Bagdad.

Ces succès n'auraient pas été possibles sans la mobilisation de la France et de ses forces armées, qui agissent au sein de la coalition internationale pour permettre aux autorités irakiennes de rétablir leur souveraineté sur leur territoire. Ces succès valident également la stratégie du nouveau gouvernement irakien, qui a décidé de s'appuyer sur l'engagement des Kurdes et des membres de tribus sunnites pour combattre les terroristes de Da'ech.

Sans aucun doute, ce combat sera long. Pouvez-vous préciser, monsieur le ministre, les intentions du Gouvernement dans la poursuite des opérations contre Da'ech ? Les moyens français devront-ils être amplifiés, et sous quelle forme ?

Cette mobilisation contre les actes barbares doit également prendre une dimension européenne. L'Union européenne s'est dite lundi déterminée à lutter contre le groupe dit « État islamique » : quelles sont les actions mises en œuvre avec nos partenaires européens ?

Enfin, si l'épicentre de la lutte contre le terrorisme se situe actuellement au Moyen-Orient, elle nécessite également une mobilisation sur d'autres terrains, comme le Sahel. Pouvez-vous préciser l'état du dispositif français dans cette zone ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de la défense.

M. Jean-Yves Le Drian, ministre de la défense. Monsieur le député, je répondrai essentiellement aux questions que vous avez posées à propos de Da'ech, le prétendu « État islamique », groupe que j'appelle pour ma part « l'armée terroriste ». Tout d'abord, la pression de Da'ech sur les provinces irakiennes et leurs habitants reste forte. Des attaques récentes ont été menées contre les *peshmergas* dans le Sinjar. Des actions très dangereuses et très violentes ont aussi eu lieu dans la région d'Al-Anbar, autour de Bagdad.

Cela étant, comme vous l'avez rappelé, les forces irakiennes ont repris récemment la raffinerie de Baïji. Parallèlement, les *peshmergas* s'organisent pour reprendre des territoires. C'est particulièrement le cas dans la

région de Sinjar et autour du barrage de Mossoul. Ces succès n'ont été rendus possibles que grâce au soutien aérien de la coalition. Depuis le début, la France joue dans cette coalition un rôle primordial. C'est ainsi que vendredi dernier, le 14 novembre, nous avons procédé avec succès à trois frappes contre des positions situées autour de Kirkouk. Cette nuit même, la chasse française a mené un raid de grande ampleur, dont les résultats ont été très positifs, autour des mêmes positions proches de Kirkouk.

Les forces aériennes françaises vont être renforcées. Neuf avions Rafale étaient jusque-là déployés, à partir de la base aérienne d'Al-Dhafrah, aux Émirats Arabes Unis. Ils seront renforcés par six avions Mirage, qui seront placés en Jordanie, pour compléter notre action. Je vous rappelle, par ailleurs, qu'une frégate anti-aérienne est présente sur zone, et que nous formons les *peshmergas* et les forces irakiennes au maniement des armes que nous leur livrons.

La France assume, monsieur le député, ses responsabilités internationales, et défend sa sécurité.
(*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-René Marsac](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (4^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2325

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 novembre 2014](#)